

VILLE DE CLAMART



CERTIFICATION ISO 9001

La Ville de Clamart conserve sa certification ISO 9001 pour ses processus d'achat de travaux : une démarche qui garantit aux entrepreneurs et aux Clamartois le strict respect des règles des marchés publics.



Initiée dès 2017, la démarche de certification ISO 9001, qui a été obtenue par la Ville en avril 2020 pour ses processus d'achat de travaux, a été renouvelée en novembre 2021.

> Cette certification garantit aux entrepreneurs et aux Clamartois le strict respect des règles des marchés publics. À terme, elle devrait s'étendre aux achats de fournitures et de services. Elle répond à deux enjeux fondamentaux suivants :

> L'efficacité de l'achat. Le but est de renforcer les

activités de la Direction de la commande publique vers la satisfaction des clients internes.

La sécurisation des processus de marchés publics. Cela vise à doter la Ville de Clamart d'un processus éprouvé, connu par tous, transparent et équitable.

La certification Iso 9001

La certification Iso 9001 atteste que Clamart suit des procédures et des indicateurs précis dans ses processus d'achat. Par exemple, la direction des ressources humaines doit s'assurer en permanence que les personnels municipaux en charge des dossiers ont les compétences pour suivre les opérations de travaux.

Cette certification garantit aussi une meilleure sécurité et efficacité dans les processus d'achats. Elle engage également la Ville à une grande transparence dans la gestion des marchés publics qu'elle passe, à optimiser le respect des délais pour le règlement de ses fournisseurs, et c.

La démarche Iso 9001 a d'ores et déjà été utilisée dans le cadre de la réhabilitation de [l'Hôtel de Ville](https://www.clamart.fr/fr/clamart-et-vous) (<https://www.clamart.fr/fr/clamart-et-vous>), de la [halle du marché du Trosy](https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/marche-du-trosy) (<https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/marche-du-trosy>) ainsi que pour la construction des écoles [Plaine Sud](https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/quartier-plaine-sud) (<https://www.clamart.fr/fr/grands-projets/quartier-plaine-sud>) et des Rochers.

> [Consultez le certificat ISO 9001 délivré le 28 avril 2020](https://www.clamart.fr/sites/default/files/LA_MAIRIE/MARCHES%20PUBLICS/Certificat%20AFNOR%20ISO%209001%20-%20commune%20de%20clamart%20-%202020.pdf) (https://www.clamart.fr/sites/default/files/LA_MAIRIE/MARCHES%20PUBLICS/Certificat%20AFNOR%20ISO%209001%20-%20commune%20de%20clamart%20-%202020.pdf)

À LA UNE



MAIRIE, CONSEIL MUNICIPAL
**LE BUDGET
PASSE AU
VERT**



MAIRIE
**Conseil
municipal | 6
avril 2022**



MAIRIE
**Revoir le
conseil
municipal | 18
février 2022**

[+ TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

À LIRE AUSSI



MARCHÉS PUBLICS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



POLITIQUE ACHATS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



CHARTRE RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG
92140 CLAMART

HORAIRES:

Mairie de Clamart
Espace d'accueil Clamart&Vous
Adresse : place Maurice Gunsbourg
92140 CLAMART
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h
SAM. : 8h30-12h

MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

